

# SE.2R

## DATE

9 Janvier 2020 / 23 Avril 2020  
16 Juin 2020 / 22 Septembre 2020  
17 Novembre 2020



## DURÉE

0,5 jour



## PRIX / PERSONNE

292,00 € HT  
dont frais CNSO : 12 € HT



## STAGE

Inter ou Intra sur site



## PUBLIC CONCERNÉ

- Personne ayant déjà suivi un cycle de formation PERL depuis moins de 6 ans ou ayant suivi une information à la sécurité laser (Niv1).
- Personne intervenant à proximité des appareils à laser et ayant accès à des niveaux de rayonnement supérieur à l'Exposition Maximale Permises (EMP).
- Classes autorisées : Toutes les classes.
- Cette personne est responsable de sa propre sécurité.
- Techniciens, régleurs de systèmes laser. Personne susceptible d'être exposée à un faisceau laser.



## OBJECTIFS

- Identifier les risques généraux inhérents à l'utilisation des lasers.
- Respecter et analyser les consignes de sécurité.
- Adapter les moyens de protection et de prévention.
- Mettre en place les moyens de protection nécessaires en intervention.
- Assurer sa propre sécurité et celle de son environnement.



## OUTILS PÉDAGOGIQUES

Exposé théorique avec support informatique / Mise en situation



## VALIDATION

- Inscription au fichier CNSO.
- Validation du niveau de compétence préparé (Niveau 2) par un questionnaire écrit.
- Remise d'une attestation de formation niveau PERL.

## RECYCLAGE PERSONNE EXPOSÉE AUX RISQUES LASER (HABILITATION LASER - NIV 2)



IREPA LASER est membre de la Commission Nationale de Sécurité Optique qui garantit la compétence des formateurs, le contenu des formations et le respect d'une charte de qualité. D'autre part des frais sont perçus par la CNSO au titre de l'inscription des participants dans le fichier national des Personnes Exposées aux Risques Laser. (Pour plus d'information, nous contacter).

Cette formation s'adresse avant tout à des personnes ayant déjà suivi une formation PERL à IREPA LASER ou ailleurs. Le code du travail impose un recyclage régulier avec pour objectif de raviver les connaissances et d'actualiser les contraintes réglementaires et normatives.

## PROGRAMME

Bilan des connaissances acquises  
Principe et propriété de l'émission laser  
Le risque optique : les effets biologiques  
Risques associés à la mise en œuvre d'un laser  
Réglementation et normalisation  
Les limites d'exposition  
Mesures de prévention et protection  
Contrôle des connaissances

## RÉFÉRENCES

Directive Européenne 2006/25/CE du 5 avril 2006  
Décret 2010-750 du 2 juillet 2010  
Art R.4452-1 à 4452-31 du Code du Travail  
Normes NF EN 60825-1